

Rade et Rhône genevois



Réserve d'oiseaux d'eau
et d'oiseaux migrateurs
d'importance internationale

De très nombreux oiseaux migrateurs du nord de l'Europe traversent le continent pour passer l'hiver dans des zones plus clémentes. Sur leur route, ils ont besoin de sites favorables pour reprendre des forces et se nourrir. Les lacs suisses jouent un rôle très important dans ce contexte.

Le canton de Genève est situé sur un important axe migratoire. Il offre aux oiseaux des conditions très favorables grâce à la conjonction de grands plans d'eau riches en nourriture et de la tranquillité acquise suite à l'interdiction de la chasse dans le canton depuis 1974.

Ainsi, la rade, le Rhône et les vallons de la Laire et de l'Allondon forment ensemble une réserve d'oiseaux d'eau et d'oiseaux migrateurs d'importance internationale au sens de l'ordonnance fédérale du même nom (OROEM) et de la Convention de Ramsar.

Nous vous engageons à venir observer ces oiseaux qui séjournent dans notre région et jusqu'au cœur de la ville tout en évitant de les déranger. Une signalisation est mise en place dans toute la réserve pour rappeler les restrictions qui s'appliquent. Nous vous remercions de la respecter.

Gottlieb Dändliker
Inspecteur cantonal de la faune

Domaine nature et paysage
Tél. 022 388 55 40
www.ge.ch/nature



Découvrez les oiseaux en parcourant la Rade

CANARDS

Cygne tuberculé (*Cygnus olor*)

Avec un poids dépassant la dizaine de kilos, cet oiseau est l'un des plus gros au monde capable de voler. Il se nourrit essentiellement de végétation subaquatique. Originaire d'Europe orientale, il a été introduit sur le lac au début du XIXe siècle.

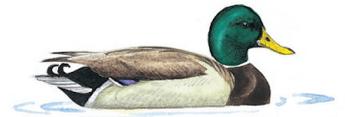
Aujourd'hui parfaitement acclimaté, il est présent toute l'année et niche en de nombreux endroits, souvent sous les yeux des passants.



Canard colvert (*Anas platyrhynchos*)

Ce canard de surface est un nicheur commun, présent toute l'année, mais des individus du Nord rejoignent nos lacs en hiver. Il se nourrit à terre ou en eaux peu profondes. En fin d'été, les mâles ressemblent aux femelles et ne se reconnaissent qu'à leur bec jaune.

Les oiseaux tout ou partiellement blancs sont issus de souches domestiques et représentent une source de pollution génétique de l'espèce.



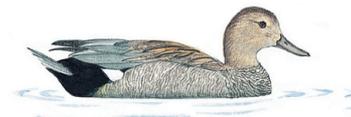
Mâle



Femelle

Canard chipeau (*Anas strepera*)

Ce canard de surface se distingue du canard colvert par ses grandes taches blanches sur les ailes. Il n'hésite pas à détroisser les foulques pour se procurer des plantes aquatiques que lui-même ne peut pas atteindre. Contrairement au colvert, il ne niche qu'exceptionnellement en Suisse, et c'est surtout en hiver qu'on le rencontre par couple ou en petits groupes. Vu de près, le plumage du mâle est d'une beauté exceptionnelle.



Mâle



Femelle

Harle bièvre (*Mergus merganser*)

Ce grand canard plongeur est un habile pêcheur. La femelle fait son nid dans des cavités de vieux arbres ou dans des nichoirs, le long des lacs et des grandes rivières. Incités par leur mère, les poussins sautent du nid à l'âge d'un ou deux jours, pour rejoindre le lac où ils apprendront à pêcher. Suite à sa mise sous protection, le Léman abrite aujourd'hui de fortes densités de cette espèce.



Mâle



Femelle

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*)

Ce canard plongeur niche surtout dans le nord de l'Europe, de la Pologne à la Sibérie (jusqu'à plus de 8'000 km de Genève !). Il passe l'hiver sur le lac Léman et le Rhône par dizaines de milliers d'individus, ce qui en fait l'espèce d'oiseau d'eau la plus abondante.

Il se nourrit essentiellement de moules zébrées récoltées de nuit à quelques mètres de profondeur et passe la journée à se reposer. Ses yeux jaunes le distinguent facilement des autres fuligules.



Mâle



Femelle

Fuligule milouin (*Aythya ferina*)

Ce canard plongeur est un proche parent du fuligule morillon, dont il partage les mœurs : nombreux hivernants originaires du nord de l'Europe et de Sibérie, alimentation surtout nocturne (avec une préférence un peu plus marquée pour les végétaux).

On trouve même occasionnellement des hybrides entre les deux espèces, si on a la patience de passer en revue quelques milliers d'individus...



Mâle



Femelle

Nette rousse (*Netta rufina*)

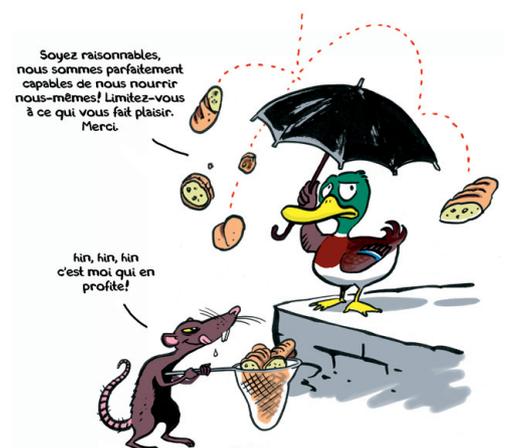
Ce magnifique canard au bec rouge a connu en Suisse un essor spectaculaire, avec des effectifs hivernaux qui sont passés de quelques centaines d'individus pour la période 1967-1990 à une moyenne de 12'000 pour la période 1991-2001 ! Cet afflux, en provenance d'Europe de l'ouest (Espagne surtout), est dû à l'amélioration de la qualité des eaux des lacs suisses, qui a permis une extension de characées, des plantes aquatiques dont la Nette rousse est friande et qu'elle recherche en plongeant.



Mâle



Femelle



Découvrez les oiseaux en parcourant la Rade

MOUETTES, ÉCHASSIERS & RAPACES

Mouette rieuse (*Larus ridibundus*)

L'espèce est présente en nombre toute l'année, mais les adultes quittent le Léman quelques semaines au printemps pour nicher dans des colonies traditionnelles (lac de Neuchâtel, etc.) avant de revenir avec leurs jeunes. Leur nombre augmente encore en automne avec l'arrivée des hivernants d'Europe du Nord.

Les variations de coloration permettent à l'observateur averti de connaître leur âge et leur état reproductif.



Adulte printemps-été



Adulte automne-hiver

Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*)

Confondue parfois avec les mouettes, la sterne est bien plus élégante avec ses ailes effilées et sa longue queue fourchue. Elle se nourrit de petits poissons qu'elle pêche en vol piqué. Une colonie niche sur le Rhône, sur la retenue de Verbois, grâce à l'installation par les protecteurs des oiseaux de radeaux couverts de graviers. L'espèce est présente à Genève d'avril à septembre, puis migre pour passer l'hiver au sud, jusqu'en Afrique tropicale.



Goéland leucophée (*Larus cachinnans*)

Le goéland leucophée est la version médi-terranéenne du goéland argenté du nord de l'Europe. Il s'en distingue en plumage adulte par ses pattes jaunes et sa tête peu striée en hiver. Suite à l'explosion de la population nicheuse de Méditerranée dans les années 80, l'espèce est présente chez nous toute l'année. Un afflux a lieu entre juillet et novembre, en provenance surtout d'Italie et en route vers la Manche et la mer du Nord.



Adulte automne-hiver



Adulte printemps-été

Goéland cendré (*Larus canus*)

Ce goéland niche dans le nord de l'Europe, et passe l'hiver en petit nombre sur le Léman. Son identification (plus petit qu'un goéland leucophée, mais plus gros qu'une mouette rieuse, avec des plumages subtilement différents) est une étape importante (et une grande satisfaction) pour l'ornithologue novice. Comme tous les goélands, les jeunes sont brunâtres.



Adulte automne-hiver



Adulte printemps-été

Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*)

Bien que timide, ce chevalier est le limicole (petit échassier) le plus communément observable à Genève, capturant de petits animaux aquatiques le long des rives. C'est un oiseaux nicheur caractéristique des rivières coulant librement, qui a beaucoup régressé en Suisse suite aux corrections des cours d'eau et aux dérangements. Il est heureusement moins exigeant pour ses lieux de migration ou d'hivernage.



Héron cendré (*Ardea cinerea*)

Persécutée par les pêcheurs, l'espèce a failli s'éteindre en Suisse, avant sa mise sous protection en 1925. Depuis, le héron cendré est redevenu commun et niche en colonies de plusieurs dizaines de couples sur de grands arbres au bord du lac et du Rhône. Présent toute l'année, il chasse à l'affût au bord de l'eau, mais aussi dans les pâturages à la recherche de rongeurs.



Milan noir (*Milvus migrans*)

La région lémanique abrite une des plus fortes densités d'Europe de ce magnifique rapace à la queue fourchue. Il plane souvent au-dessus du lac et du Rhône pour y cueillir des poissons malades ou des déchets, et il fait son nid dans de grands arbres. Présent seulement de mars à juillet-août, il est un des premiers migrateurs à quitter nos latitudes pour hiverner en Afrique tropicale.



Pour en savoir plus !



Brochure
«Les oiseaux des lacs en Suisse»
de Joël Bruezzière,
disponible au Muséum (CHF 15.-)
ou via internet : www.airleman.ch

Découvrez les oiseaux en parcourant la Rade

AUTRES OISEAUX D'EAU

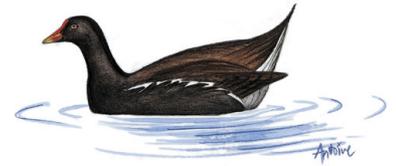
Foulque macroule (*Fulica atra*)

La foulque ne doit pas être confondue avec la véritable «poule d'eau» (qui a le bec rouge et du blanc sous la queue), beaucoup plus rare. La foulque est présente en petit nombre toute l'année mais, avec l'arrivée des hivernants d'Europe du Nord, elle forme de grands rassemblements dès l'automne. Elle se nourrit de végétaux et de petits animaux et niche dans les roselières, mais aussi dans les ports, parfois sur les bateaux.



Gallinule poule-d'eau (*Gallinula chloropus*)

Souvent confondue avec la foulque, qui a le bec et le front blancs. Discrète et timide, la poule d'eau niche dans les marais et se nourrit de plantes, de graines et de petits animaux aquatiques. En hiver, elle visite les ports et se spécialise parfois dans la consommation des crottes de mouettes ! Les jeunes individus se reconnaissent aux couleurs ternes de leur bec et de leurs pattes.



Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*)

Excellent plongeur et grand pêcheur de poissons, le grèbe huppé se pare au printemps d'une huppe et d'une collerette, pour se livrer à un véritable ballet aquatique en couple au large des roselières où il niche. En hiver, le Léman abrite des dizaines de milliers d'oiseaux venus du nord de l'Europe. Faute de rives naturelles et de roselières, le Léman n'abrite par contre que quelques rares colonies de nidification. Le grèbe huppé niche dans la réserve Pro Natura de la Pointe-à-la-Bise à Collonge-Bellerive.



Adulte printemps-été



Adulte automne-hiver

Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*)

De taille intermédiaire entre le grand grèbe huppé et le minuscule grèbe castagneux, le grèbe à cou noir est un hivernant commun sur le lac. Comme le grèbe huppé, ses effectifs sont parfois sous-estimés car il se tient souvent à grande distance des rives. C'est par contre un nicheur rarissime en Suisse, ce qui est dommage car son plumage nuptial est superbe !



Adulte printemps-été



Adulte automne-hiver

Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*)

Le castagneux est si petit et plonge si souvent que parfois les promeneurs ne le voient pas, ou le prennent pour un poussin. Il niche surtout dans les étangs aux rives naturelles, mais visite le lac (surtout les ports) durant l'hiver. Au printemps, son plumage grisâtre se colore de brun châtain et il fait entendre son ricanement nerveux et sonore.



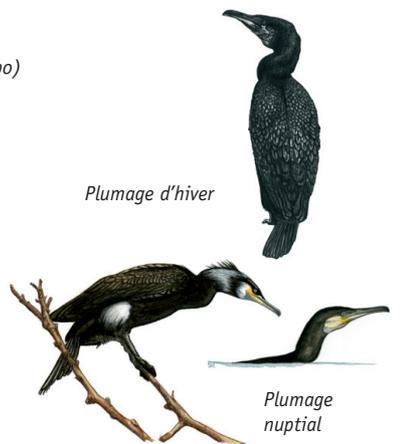
Adulte printemps-été



Adulte automne-hiver

Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*)

Excellent plongeur et habile pêcheur, ce grand palmipède passe aussi beaucoup de temps perché sur des arbres ou des rochers. Ne disposant pas de glandes imperméabilisantes, il sèche son plumage les ailes largement déployées. En vol, sa silhouette noire en croix et ses escadrilles en forme de «V» sont facilement reconnaissables. Sa tête, sa nuque et ses flancs deviennent blancs au printemps. Les grands groupes observés en hiver proviennent presque exclusivement du Danemark et des côtes de la mer Baltique.



Plumage d'hiver

Plumage nuptial

Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*)

Cet oiseau a besoin d'eaux claires et poissonneuses surplombées de perchoirs pour chasser à l'affût et saisir les petits poissons en vol piqué. Il niche dans un terrier qu'il creuse avec le bec dans les rives naturelles. Il a donc énormément souffert de l'endiguement généralisé des cours d'eau. Sensible aux grands froids, il migre quand ceux-ci gèlent et s'observe toute l'année en petit nombre au bord du lac.



Pour en savoir plus !

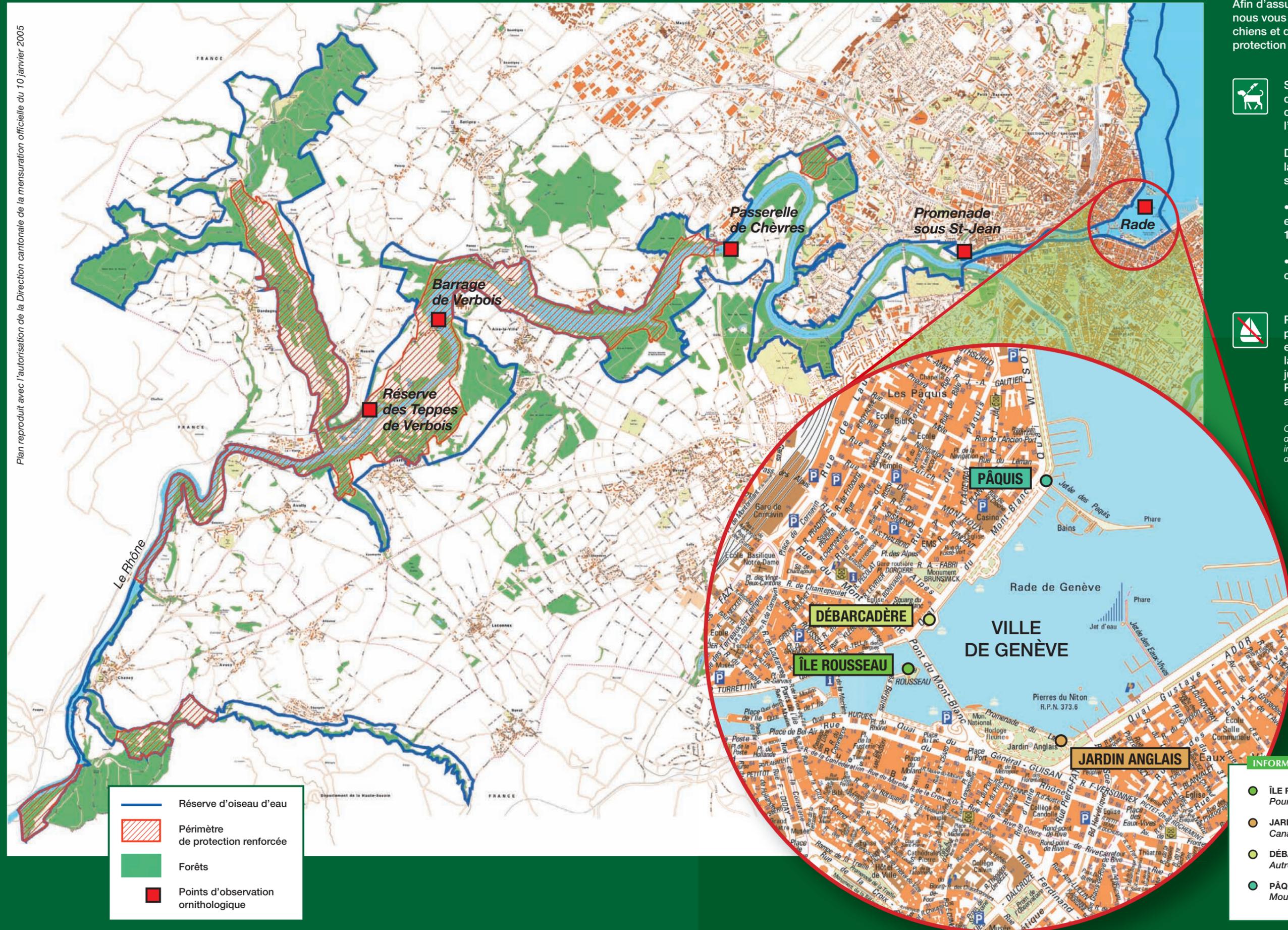


Commandez le mini-guide
«Les oiseaux du lac»
de la Salamandre,
au 032 710 08 25
ou sur www.salamandre.ch

Un panneau situé à la jetée des Pâquis comprend des informations complémentaires pour chacune des espèces, ainsi que les noms des espèces dans d'autres langues.

Rade et Rhône genevois

Plan reproduit avec l'autorisation de la Direction cantonale de la mensuration officielle du 10 janvier 2005



-  Réserve d'oiseau d'eau
-  Périmètre de protection renforcée
-  Forêts
-  Points d'observation ornithologique

Afin d'assurer la tranquillité des oiseaux, nous vous remercions de contrôler vos chiens et de respecter les consignes de protection suivantes :



Sur l'ensemble du périmètre de protection renforcée, chiens tenus en laisse toute l'année.

Dans les autres secteurs, la législation en vigueur s'applique :

- En forêt, tenue des chiens en laisse du 1er avril au 15 juillet.
- Dans les réserves, chiens interdits toute l'année.



Pas de navigation de plaisance (concessionnaires exceptés) de l'aval de la passerelle de Chèvres jusqu'au barrage de Chancy-Pougny, du 1er octobre au 31 mars.

Ordonnance sur les réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance internationale et nationale (OROEM) du 21.01.91.

INFORMATIONS SUR LES OISEAUX

-  ÎLE ROUSSEAU
Pour les débutants
-  JARDIN ANGLAIS
Canards
-  DÉBARCADÈRE
Autres oiseaux d'eau
-  PÂQUIS
Mouettes, échassiers & rapaces